

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU

26 novembre 2024 SALLE DE LA MAIRIE

Présents : DAVAL Marius, GOFFOZ Alain, PALLANCHE Brigitte, MANGAVEL Philippe, BUTIN Lionel, DUBOST Marie-Paule, GUILLOT Martine, GEORGES Mélanie. BARRET Christophe, MANGAVEL Philippe, DALLIERE Carole, LAURENT Elodie, BARRAUD Dominique, CHAFFAL Matthieu.

Absent(s) excusé(s) : DALLIERE Julien, SOUCHON Marcel

Absent(s) :

Mme Martine GUILLOT a été désignée comme secrétaire de séance.

M. DAVAL Marius remercie les membres présents. Sous sa présidence, le Conseil traite les dossiers suivants :

Lecture et approbation du compte rendu du 29 octobre 2024 approuvé à l'unanimité des membres.

Ordre du Jour :

- Devis SAUR pour contrôle PI

20 poteaux d'incendie à contrôler par la SAUR pour 990.00 € HT, tous les 4 ans.

- Reconduction convention d'assistance technique MAGE

L'assistance technique de l'assainissement pour 0.79 € par habitant.

- Répartition des dépenses du RPI

Présentation des dépenses, Saint-Martin doit 47 € à Ailleux, l'ensemble du conseil donne son accord.

- Demande de versement par Saint-Marcel-d'Urfé

- Etude assurance Prévoyance des agents au 1^{er} janvier 2025

Information auprès des agents : la commune doit adhérer au CDG42 pour bénéficier de l'assurance prévoyance Relyens labellisée. La prise d'assurance pour les agents n'est pas obligatoire. Pour ceux qui le souhaitent, la commune participe à hauteur de 20€/mois.

- Suite à la réunion de finances

- Amortissement des bâtiments et matériel roulant

Pour les amortissements à partir du 1^{er} janvier 2025, bâtiment sur 30 ans, matériel roulant sur 10 ans, informatique sur 3 ans soit 36.120 € par an pour l'ensemble des amortissements.

La PUV MARPA doit créer selon son nouveau statut un Conseil d'Administration. Il sera constitué des partis suivants : département, MSA, Médical Mme PETRIGNY, maires (Cezay, St Marcel d'Urfé, Ailleux), l'ADMR, le club des anciens, élus (Brigitte, Marie-Paule, Alain, Philippe et Marius maire).

Mise en place d'un comité de recrutement, Marius, Brigitte, Marie-Ange et Alain, ainsi qu'un outil de la trésorerie, la création d'un site internet MARPA.

Organisation des 30 ans de la MARPA en juin 2025.

- Convention entre la CCVAI et la Commune

Cette convention stipule de la mise à disposition de la MSP à la CCVAI qui est en charge de réaliser les amortissements du bâtiment, ainsi que les travaux d'entretien. En cas d'arrêt de la MSP, les actifs reviendront à la commune. L'ensemble du Conseil approuve cette décision.

- Commission culture
 - Bulletin municipal

Merci à tout le monde pour les articles, l'ensemble du conseil est invité le 7 décembre à 11h30 pour recevoir les personnes qui ont fait les photos, dans le cadre du concours 2024.

- Le bulletin 2025 sera reconduit.

- Commission Voirie
 - Projet rue de l'Eglise

Le bureau d'étude nous informe qu'il faudrait revoir les branchements d'eaux. Dans le cas de l'aménagement de la voirie de la rue de l'Eglise, sans réaliser l'assainissement, en l'état actuel des financements, la réalisation de l'assainissement sur la totalité du projet, y compris le tour de l'église n'est pas réalisable. Le Conseil vote pour la non réalisation de l'assainissement. Le Conseil vote à l'unanimité pour la réalisation de la sécurisation des piétons dans la rue, en sens unique.

Votes du Conseil : 7 pour, 4 contre, 1 blanc.

- Subvention Voirie Département 2025

Demande de subvention voirie au département pour 2025.

- Commission bâtiment
 - Travaux Montmerle

Le coût des travaux intérieur 223000. €, il reste à réaliser l'extérieur de la cour, le portail, le crépi. Visite de l'expert pour dégâts grêle d'août 2024. Quelques modifications sur le devis CUISSON vétusté.

- Sanitaire city stade

Les travaux commenceront fin de semaine et semaine prochaine.

Questions diverses

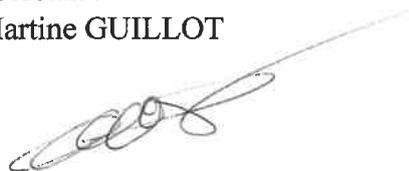
Création à la demande de la trésorerie, d'une seule régie. Arrêts des régies existante

Réunion CCAS le jeudi 12 décembre à 19h pour informer les membres de la nouvelle organisation due au changement de statut de la MARPA.

Réunion du personnel le 12 décembre à 14h30.

Séance levée à 22h40

Secrétaire
Martine GUILLOT



Le Maire
Marius DAVAL

